Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 28

Artikel: Questions et réponses
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206135

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

repas où les libations se prolongeaient fort tard.

Le *ressa* était toujours égayé par de nombreuses chansons. Ordinairement, le père Tiaver avait la priorité, et, d'une voix qu'un plaisant comparait au cri aigu des poulies de grand' voile, il chantait :

Si le vaisseau est péri par l'orage,
Amis, amis, ne nous croyons pas morts :
Mais jetons-nous promptement à la nage,
Peut-être aussi toucherons-nous au port.
Au port le bonheur va nous suivre...
Courage, espoir, soutiens mon cœur.
Il a vaincu! Ah! Oui, je l'entends dire :
Après la peine le bonheur! (*bis.*)

Avec ses épaules larges et ses bras allongés par l'usage de brouetter dès sa jeunesse de gros fardeaux, le père *Tiaver*, nous dit-on, était un type de batelier. Ses yeux qui n'étaient pas placés sur une même ligne horizontale, n'étaient jamais ouverts ensemble, tant il avait l'habitude d'examiner l'horizon. Son teint était d'un rouge cuivré comme le fond d'une vieille chaudière Ses habits étaient la carmagnole courte et le pantalon de futaine. Et quoi qu'il eût quitté le bord d'un bâtiment depuis longtemps, il marchait d'un pas léger, comme sur les planches élastiques des apostis (pièces de bois placées sur les côtes d'une barque). En langage du lac, les *apoustis*.

Le père Tiaver pouvait ramer dix-huit heures sur vingt-quatre, sans être plus fatigué qu'une dame qui aurait joué du piano pendant une heure. Il prédisait le temps avec une singulière assurance. Quand on voulait faire un voyage, quand les ménagères voulaient faire la lessive, on allait le consulter. Et moyennant la précaution de prendre parfois le beau pour le laid ou le laid pour le beau, on pouvait être assuré d'être bien renseigné.

(A suivre). LOUIS MONNET.

L'excuse. — Une bourgeoise à son fils, grand désœuvré d'une trentaine d'années.

— Comment peux-tu rester ainsi sans rien faire?... Regarde ton oncle, qui travaille encore douze heures par jour, à soixante ans passés...

— Parbleu ! pas malin... il y a quarante ans qu'il s'entraîne !

Apparemment. — Le gentil bébé que vous avez là, madame ; quel âge ?

— Quatre mois tout juste.

— Votre petit dernier, sans doute ?

Pour compléter sa collection. — M. X. est uniquement absorbé par sa passion de collectionneur d'objets rares de tous styles et ne reçoit guère que des vieux messieurs, peu ou prou atteints de la même manie.

Sa charmante fille, qu'il oublie littéralement de pourvoir d'un époux, disait avec mélancolie :

— Je crois bien que papa me fera épouser un mari Henri IV.

CALVIN A LAUSANNE

Les protestants du monde entier, de Genève notamment, célèbrent aujourd'hui 10 juillet, le quatre centième anniversaire de la naissance de Calvin. Rappelons que le terrible réformateur aida les Bernois à implanter le protestantisme dans le Pays de Vaud. Avec Farel et Viret, il prit part à la fameuse dispute religieuse instituée par LL. EE. et qui eut lieu à la cathédrale de Lausanne, la première semaine d'octobre 1536. Ce colloque dura six jours. Tout avait été ordonné pour impressionner les auditeurs : des tentures voilaient les autels, les images et les statues ; quatre commissaires bernois et le bailli de Lausanne occupaient les postes d'honneur avec quatre présidents et quatre notaires chargés de tenir le protocole ; au nombre de ces derniers, Jaques Bergier, dont des descendants en ligne directe vivent encore.

Calvin ne prit la parole qu'à la fin de la dispute, pour répondre à Jean Mimard, régent de l'école de Vevey, qui tançait les « prédicants » sur leur outrecuidance et leur reprochait de se moquer des pères de l'Eglise.

« Nous ne contemnons point les saints docteurs anciens, dit Calvin, nous prenons volontiers la peine de les lire : je le pourrais prouver non pas à vous, mais à un qui serait un peu plus exercité... »

Ce trait dut toucher juste, car le pauvre maître d'école de Vevey en demeura bouche bée.

Viret se chargea de réfuter les arguments avancés par le docteur Blancherose, médecin établi à Lausanne, dont Pierrefleur dit que c'était un « homme tenant de la lune et fort fantastique, lequel en ses disputes mêlait la médecine avec la théologie et faisait incontinent à rire. »

Le bon docteur voulut prouver la transsubstantiation par l'exemple de l'œuf : « L'œuf, dit-il avec triomphe, n'est-il pas converti en poussin, et le poussin, mangé par un homme, n'est-il pas converti en la substance de cet homme! Eh bien! tout de même Dieu peut convertir le pain et le transsubstantier au corps du Sauveur. »

— De ce qu'une chose peut être, il n'en suit pas qu'elle soit, répliqua Viret, qui ajouta en riant que, dans ce cas, il faudrait au moins une similitude parfaite, par exemple « que les prêtres couvassent, comme les poules font leurs œufs, pour les convertir en poussins. »

Blancherose, que rien ne déconcertait, se mit à exposer ses idées sur ce qu'il appelait les « trois monarchies » : celle du Père déjà remplacée par celle du Fils, celle du Saint-Esprit et enfin une troisième monarchie qui pourrait bien être celle des médecins, par quoi il entendait peut-être le règne de la science.

— La monarchie des médecins, lui répondit malicieusement Farel, mais il y a beau temps qu'elle existe! Pline ne disait-il pas : « Il est des médecins qui ont le droit de tuer impunément? » On ne peut donc nier qu'en cela ils ne ressemblent aux rois et aux empereurs.

Ce ton parut-il trop badin à Calvin? le fait est qu'il ne se mêla plus au débat. D'ailleurs les réformateurs triomphaient sur toute la ligne. A l'issue du tournoi, une foule de convertis exaltés força les portes de la cathédrale, démolit les autels, abattit le grand crucifix, et même l'image, jusqu'alors vénérée, de Notre-Dame de Lausanne.

Pour en revenir à Calvin, ajoutons qu'il ne fit plus dès lors que de brèves apparitions à Lausanne, quand il allait s'entretenir avec son ami Pierre Viret, dans cette maison de la Madelaine qui fut la première cure protestante lausannoise et où logea longtemps l'Ecole supérieure des jeunes filles.

En famille. — Après le potage, la bonne apporte *le bouilli*, entouré de légumes.

Bébé fait la moue et ne dissimule pas qu'il préférerait se réserver pour les plats suivants.

Mais la maman, avec fermeté :

— Je n'admets pas ces manières-là!... Tu mangeras du bœuf, comme ton père !

CURIEUX ÉPISODE DE LA PRISE DE BERNE, EN 1798

Comme toutes les jeunes Bernoises de bonne famille, Caroline X. dut apprendre le français. Elle fit même un long séjour sur les bords du Léman, où un jeune Français, fort aimable, gagna son cœur, tout en lui apprenant sa propre langue. Cette affection fut d'ailleurs réciproque et se traduisit par un échange de promesses que Caroline X. fut la première à violer.

Rentrée à Berne, la jeune fille est, en effet, obligée par son tuteur de donner sa main à un bourgeois de Berne, tout autre alliance étant indigne de sa famille. La naissance d'un enfant la console quelque peu de son amour contrarié.

Mais voici que les jours d'épreuve ont commencé pour Berne La ville a dû se rendre, le 5 mars, au général Schauenbourg, et, le lendemain, le mari de Caroline se hasarde à sortir de sa maison de la Goldenmattgasse (aujourd'hui Aarbergergasse).

Ce brave bourgeois ne tarde pas à être témoin de scènes de pillage qui le bouleversent et le ramènent dans sa rue. Là aussi, des soldats sortent des maisons chargés de butin. Notre homme presse le pas et n'est pas peu ému en voyant une sentinelle française monter la garde devant sa porte. Il veut entrer chez lui, mais la sentinelle lui barre le passage. Il proteste et invoque son droit de propriétaire : aussitôt la sentinelle le laisse passer. Dans son appartement tout est en place, mais la pâleur de sa jeune femme indique que quelque chose s'est passé en l'absence du maître de la maison. Voici ce que raconte Caroline X. :

Son mari était sorti depuis peu, lorsqu'une bande de soldats français fit irruption dans la chambre où elle se trouvait avec son enfant. En tête du groupe marchait un officier, sabre en main.

— Madame, la clef du bureau! cria-t-il impérieusement.

La pauvre femme terrifiée songeait à quelque moyen de gagner du temps jusqu'au retour de son mari, mais voici que l'officier l'apostrophe à nouveau :

— Madame, est-ce là votre enfant?

Caroline fixe l'interrogateur et reconnaît son ancien amoureux. Lui aussi l'a reconnue, mais il ne le montre qu'en chassant ses hommes, les mains vides, de la maison, et en plaçant devant la porte de son ancienne bien-aimée une sentinelle qui la protégea contre les pillards jusqu'au dernier jour de l'occupation française.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

Quelqu'un demandait jadis à M. A. Vulliet, rédacteur de la « Famille », de poser à ses lecteurs la question ci-dessous. Nous ne nous souvenons pas si M. Vulliet publia la question ; qu'importe, nous la posons aujourd'hui aux lecteurs du *Conteur*.

« Pourquoi y a-t-il en France une ville qui s'appelle *Noyon* et dans le canton de Vaud une ville dont le nom est *Nyon?*

Prime : Un objet utile.

Lausanne en poche. — Les gymnastes et les visiteurs, accourus en foule dans notre ville, à l'occasion de la Fête fédérale, ne sauraient, à côté du *Livret officiel*, se passer du *Plan des Monuments de Lausanne*, édité par la maison A. Trub et Cie.

Sur un fonds vert se détachent, en blanc, les voies de communication, dont les noms sont très lisibles ; en rouge, les lignes de tramways ; en noir, les funiculaires d'Ouchy et du Signal ; en jaune, les voies C. F. F. ; en bleu, le lac et les ruisseaux de la Vuachère, de la Louve et du Flon ; en lilas, les bâtiments. Enfin, la cathédrale, les églises, les théâtres, les palais, édifices publics, gares, monuments sont représentés sous leur physionomie réelle. Le haut du plan est occupé par la vue circulaire du panorama du Signal. La partie inférieure porte la nomenclature des principales curiosités, artères, places, promenades lausannoises. Au revers, une carte, fort claire, du canton de Vaud et des contrées limitrophes, avec l'indication des voies de communication, routes et chemins de fer, des courses, excursions et ascensions dont Lausanne est le centre. (Prix : 1 fr.)

CINÉMATOGRAPHES. — Cette semaine, à l'occasion des fêtes, au **Kursaal** et au **Lumen**, programmes exceptionnels. A voir !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.